
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DECISION N° 2020- 0 0 0 0 3 3 8 7 /MENAPLN/SG/DRH
portant affectation d'agents pour convenances personnelles dans les
Directions régionales de l'Education préscolaire, primaire et non
formelle, session de 2020.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION
ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique d'Etat ;
- Vu le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du gouvernement ;
- Vu le décret n°2019-0344/PRES/PM/MENAPLN du 24 avril 2019 portant organisation du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales ;
- Vu l'arrêté 2011-1200/MFPTSS/CAB du 12 octobre 2011 portant liste des actes de gestion des agents de la Fonction publique dévolue aux Présidents d'Institution et aux Ministres ;
- Vu l'arrêté n°2006-0181/PRES/PM/MFPRE/MFB du 24 avril 2006 portant conditions et modalités d'affectation des agents de la fonction publique ;
- Vu l'arrêté n°2018-259/MENA/SG/DRH du 16 août 2018 portant organisation et fonctionnement de la Direction des Ressources humaines ;
- Vu l'arrêté n°2017-0152/MENA/SG/DRH du 09 juin 2017 portant modalités d'affectation pour convenances personnelles des agents du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation ;
- Vu la lettre circulaire n°2013-310/MEF/SG/DRH du 04 février 2013 portant dispense de visa de certains actes administratifs ;
- Vu les demandes des intéressés ;

DECIDE

Article 1: les agents ci-après désignés sont affectés dans les Directions régionales de l'Education préscolaire, primaire et non formelle, conformément au(x) tableau(x) ci-dessous:

DREPPNF BOUCLE DU MOUHOUN

N°	Matricule	Nom	Prénom(s)	Emploi	Poste d'origine	
					Structure provinciale	Structure régionale
1	115276	TOE	CHARLES BERTIN	IC	DPEPPNF SISSILI	DREPPNF CENTRE-OUEST

DREPPNF CENTRE-EST

N°	Matricule	Nom	Prénom(s)	Emploi	Poste d'origine	
					Structure provinciale	Structure régionale
1	104215	ZINSONNI	GNOUBOURE VALENTIN	IC	DPEPPNF ZOUNDWEGO	DREPPNF CENTRE-SUD
2	115658	DABONE	SALAMATA	IC	DPEPPNF GOURMA	DREPPNF EST
3	203165	KOADIMA	KANDE	IC	DPEPPNF YATENGA	DREPPNF NORD
4	115697	NOMBRE	LOUISE	IC	DPEPPNF GNAGNA	DREPPNF EST
5	115762	SOUBEIGA	MARIE THERESE	IC	DPEPPNF GOURMA	DREPPNF EST
6	209328	NOBA	ADAMA	IC	DPEPS SENO	DREPS SAHEL
7	209447	NOBA	EVELINE	IC	DPEPPNF IOBA	DREPPNF SUD-OUEST

DREPPNF CENTRE-SUD

N°	Matricule	Nom	Prénom(s)	Emploi	Poste d'origine	
					Structure provinciale	Structure régionale
1	106948	TAPSOBA	LUCIEN	IC	DPEPPNF KOURITENGA	DREPPNF CENTRE-EST
2	236452	BOUGMA	ABDOULAYE	IC	DPEPPNF KOSSI	DREPPNF BOUCLE DU MOUHOUN

Article 2 : la présente décision qui prend effet pour compter de la date de prise de service de(s) intéressé(e)(s), sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ouagadougou, le **21 AOUT 2020**

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Ampliations

- Chrono
- Structures concernées
- Intéressé(e)(s)



Pr Kalifa TRAORE
Chevalier de l'Ordre national

